

Mairie d'Obernai
Monsieur Bernard Fischer
CS 80 205
67213 Obernai Cedex

Obernai, le 1^{er} décembre 2025

Objet : Questions orales - Conseil municipal du 15 décembre 2025

P J : Annexe 01 CSRPN Avis n° 2022 – 12 du 09/03/2022 - Annexe 02 : Illustration 11-2025 -
Annexe 03 : Revue de presse DNA du 20-11-2025

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil municipal de la ville d'Obernai, j'ai l'honneur de formuler au nom de notre groupe trois questions orales, comportant un intérêt local ou un lien direct avec les affaires relevant de la compétence de la collectivité.

Comme le prévoit le règlement intérieur, notre question vous parvenant deux jours ouvrés francs au moins, hors samedi et dimanche, avant la séance du 15 décembre 2025, je vous remercie de la porter à l'ordre du jour de cette séance, à la suite des points soumis à délibération du conseil municipal.

• **Suivi de la population d'hirondelles rustiques sur le site de l'ancien centre équestre**

Dans le cadre de la restructuration du site libéré par le Club équestre, la Ville d'Obernai a engagé la construction d'un bâtiment de stockage de 147 m² intégrant plusieurs nids artificiels destinés à accueillir les hirondelles rustiques – une espèce protégée – déplacées à la suite de la démolition des anciennes installations.

Conformément au dossier dérogatoire validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN- cf. Annexe 01) Grand Est en mars 2022, la Ville a mis en œuvre les mesures compensatoires prévues et s'est engagée à assurer un suivi en années n+1, n+3 et n+5. La « maison à hirondelles », les nids artificiels, le système de repasse ainsi que le bac à boue sont en place depuis 2023.

**À l'issue du premier cycle de suivi, mené logiquement en 2024, quels sont les résultats observés quant à l'occupation des nids et à l'utilisation des installations ?
Comment les données recueillies sont-elles partagées avec les élus et les habitants ?**

- **Sécurisation du carrefour Gal Leclerc / Bonnes-Gens**

À plusieurs reprises, notre groupe a fait part de ses réserves, tant en conseil municipal qu'en commission, au sujet fonctionnement du carrefour entre la rue du Gal Leclerc et la rue des Bonnes-Gens, où les feux de signalisation ne sont opérationnels que de manière intermittente. Nous constatons aujourd'hui que vous avez validé, à ce même carrefour, l'installation d'un panneau « sucette » électronique de 2 m² par le délégué Cityz.

Comme l'attestent les clichés en Annexe 02, ce mobilier urbain occulte un panneau de signalisation réglementaire sur la rue du Gal Leclerc. Il s'avère également très mal positionné pour les usagers arrivant depuis la rue des Bonnes-Gens. Alors que le feu tricolore de cette rue est inopérant, et que ceux de la rue du Gal-Leclerc ne fonctionnent que ponctuellement, les conducteurs sont contraints d'avancer dans l'intersection pour obtenir une visibilité suffisante. Le mobilier nouvellement implanté réduit encore cette visibilité sur la gauche, créant ainsi une situation potentiellement dangereuse.

Au regard de ces éléments et des risques encourus par les usagers, êtes-vous disposé à revoir l'implantation de ce mobilier urbain ?

- **Report du projet de nouvel Ehpad et prise en charge des seniors**

Le projet de nouvel Ehpad, porté depuis 2021 par le Groupement Hospitalier Sélestat Obernai (GHSO), apparaît aujourd'hui à l'arrêt du fait d'un surcoût majeur et des difficultés financières du groupement hospitalier (cf. Annexe 03).

Ce futur établissement devait pourtant répondre à court terme aux besoins de notre territoire et offrir un accueil modernisé aux personnes âgées dépendantes et proposer des unités de vie protégée. Le redimensionnement annoncé du projet risque de laisser Obernai sans solution adaptée pour les années à venir.

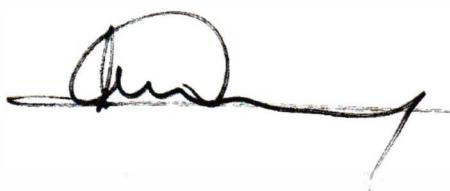
Comment la ville se positionne-t-elle dans la révision du projet d'Ehpad, quelles sont les informations dont vous disposez concernant le report de ce projet ?

Quelles actions entendez-vous engager pour garantir, à court et moyen terme, la création d'infrastructures adaptées, la mise en place d'unités protégées pour la prise en charge des seniors à Obernai ?

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Pour le groupe Imaginons Obernai,

Catherine Edel-Laurent





Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2022 - 12		
Avis direct (expert délégué)	Objet : Destruction de nids d'Hirondelle rustique – Centre équestre Obernai (67)	Avis : Favorable
Date : 09/03/2022		

Contexte

La ville d'Obernai a entrepris un projet de démolition des écuries de l'ancien centre équestre d'Obernai et de rénovation de la dépendance. Le site est désaffecté depuis 2019. Le site sera requalifié en une vaste zone publique d'agrément et d'activités de plein-air.

Suite à une alerte de la LPO Alsace, la ville d'Obernai a engagé un bureau d'étude pour réaliser un inventaire, sur l'avifaune et les chiroptères. Ceux-ci ont mis en évidence la présence de 33 nids d'Hirondelles rustiques : 18 nids dans les écuries et 15 nids dans la dépendance. 7 couples nicheurs ont été comptabilisés à la fin du printemps 2021. Pour les chiroptères, aucun des bâtiments n'est favorable aux chiroptères.

Les mesures d'évitement et de réduction en faveur de l'Hirondelle rustique sont les suivantes :

- les interventions sur les bâtiments utilisés comme site de nidification devront impérativement éviter la période de reproduction des oiseaux, donc pas d'intervention entre le 1er avril et le 31 août
 - destruction des 18 nids dans les écuries entre le 1er septembre 2022 et le 31 mars 2023 ;
 - destruction des 15 nids de la dépendance entre le 1er septembre 2023 et le 31 mars 2024 ;
 - si des travaux de restauration devaient avoir lieu dans les années à venir sur la dépendance, ces dates seront également à respecter
- conservation des caractéristiques architecturales favorables à l'espèce : deux parties de la dépendance seront conservés pour la nidification des Hirondelles. Il s'agit des boxes de la dépendance où les couples nicheurs ont été recensés en 2021
 - un accès extérieur avec chaque partie de la dépendance ;
 - un plafond en bois, avec présence de solives espacées de 50 à 60cm sera recréé, ce qui incitera les hirondelles à reconstruire leurs nids.

Les mesures compensatoires en faveur de l'Hirondelle rustique sont les suivantes :

- Création d'une maison à Hirondelles de 146,25 m² ;
 - hauteur de plafond supérieure à 3 m ;
 - bardage bois pour protéger les nids des intempéries ;
 - plafond en bois avec présence de solives espacées de 50 à 60 cm ;
 - installation de 23 nids artificielles pour inciter les Hirondelles à s'installer ;

- installation d'une repasse avec diffusion du chant de l'Hirondelle rustique pour attirer les individus ;
- Installation de 10 nids à Hirondelle rustique dans la dépendance après rénovation, avant le 31 mars suivant la restauration
- Création d'un bac à boue pour aider les Hirondelles à créer leurs nids.

Un suivi des Hirondelles rustiques sera réalisé sur le site à n+1, n+3 et n+5.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population d'Hirondelle rustique ?

Supports de réflexion

Dossier de demande de dérogation
Formulaire CERFA

Analyse du CSRPN

Les propositions de la ville d'Obernai sont exemplaires: tout est fait pour maintenir la présence des Hirondelles rustiques sur le site, malgré la démolition des anciennes écuries qui abritent les nids de ces oiseaux.

Avis du CSRPN

Avis favorable du CSRPN avec félicitations à la ville d'Obernai pour l'intérêt manifesté pour la préservation de cette espèce.

Yves MULLER, expert-délégué, vice-président de
la Commission Espèces Protégées du CSRPN
Grand-Est



- **Vues depuis la rue du Gal Leclerc**

Occultation du panneau de signalisation de fin de zone 30



- **Vue depuis la rue des Bonnes Gens**

Visibilité masquée au carrefour avec la rue du Gal Leclerc



Centre-Alsace



Sélestat - Obernai

«Le groupe hospitalier doit sortir d'une spirale financière négative»

Nouvelle directrice du Groupe hospitalier Sélestat-Obernai (GHSO), Agnès Schreiner a pris ses fonctions le 20 octobre dernier, avec la volonté de réduire le fort déficit de l'établissement hospitalier.

Qu'est ce qui a changé au Groupe hospitalier Sélestat-Obernai (GHSO) depuis votre premier passage? [Agnès Schreiner a été directrice des affaires financières et du système d'information au GHSO entre 2010 et 2013]

Les démissions d'hospitalisation se sont améliorées, beaucoup d'activités ont été développées et le Nouvel hôpital d'Obernai (NHO) a été mis en service. Par ailleurs, des consultations avancées, dans une démarche d'aller au plus près de la population ont été mises en place, notamment à Sainte-Marie-aux-Mines et à Obernai.

Qu'en est-il de la situation financière?

Elle n'était déjà pas formidable à l'époque mais elle s'est aggravée ces cinq dernières années. Notre trésorerie est excessivement tendue, ce qui nous oblige à être très attentifs à nos dépenses et à nos recettes.

Notre déficit prévisionnel pour 2025 s'élève à 9 millions d'euros (MC) sur un budget de 100 MC. Cette situation n'est pas viable à long terme. Nous faisons face à des enjeux majeurs de réorganisation interne pour faire rentrer le plus de

recettes possibles et revoir certains moyens à la baisse.

Quels types de réorganisation?

Je ne vais pas vous donner de scoop aujourd'hui! Je souhaite que ces réorganisations soient menées en lien avec la communauté médicale et soignante, et discutées avec les instances. Je collabore de manière très rapprochée avec la présidente de la commission médicale d'établissement (CME), le Dr Odile Bonomi. Nous réfléchissons à quelle gouvernance mettre en place pour accompagner ces changements. Je ne suis là que depuis trois semaines. Je veux prendre le temps de comprendre les organisations actuelles. Je me suis déjà rendue pour cela au NHO et à l'Hôpital intercommunal du Val d'Argent (Hiva). J'échangerai avec les équipes médicales et je concerterai les organisations syndicales. Nous formulons des propositions vraies et malables à partir d'ici mars 2026.

Est-ce que l'ARS vous a nommée pour «remettre le navire à flot»?

Cela n'a pas été formulé en ces termes. Cela dit, nous avons eu un échange mi-octobre avec Jean-Michel Scherer, le directeur général des Hôpitaux civils de Colmar (HCC) qui a assuré l'intérim et des représentants de l'ARS et du directeur général adjoint Mili Spahic et la déléguée territoriale 68 Fanny Bratun, le président du conseil de surveillance Marcel

Bauer et le Dr Bonomi, au cours duquel notre tutelle, l'ARS, a clairement exprimé ses inquiétudes sur la situation financière.

L'ARS est à l'écoute et dans une volonté d'accompagnement mais souhaite que l'établissement se prenne en mains et formule des propositions pour que les changements ne lui soient pas impossés. La demande n'est pas d'être forcément à l'équilibre en 2026 - je ne suis pas magicienne! - mais il est nécessaire d'inverser la tendance.

Comment le GHSO s'est retrouvé dans cette situation?

La situation financière de l'ensemble des établissements publics de santé en France a plutôt tendance à se détériorer, notamment en raison de la mise en œuvre des mesures salariales du Ségur de la santé, à l'augmentation des charges due à l'inflation et à des financements qui ne sont pas à la hauteur de ces hausses de charges.

Mais au GHSO, nous constatons une dégradation beaucoup plus forte: 9 MC sur un budget de 100 MC, cela représente 9% du budget, c'est atypique. Je crois que certains choix ont été faits sans vision globale. Peut-être que toutes les dépenses n'ont pas été estimées initialement. J'en insiste sur la notion de gouvernance car, pour moi, il y a un vrai sujet de copilotage des décisions dès leur origine, avec l'ensemble des équipes.

Mon objectif est de faire en sorte que le GHSO dégage des marges de manœuvre qui permettent de réaliser des investissements afin de sortir de cette spirale négative. À Sélestat, les activités mises en place

ces dernières années ont générées des dépenses plus importantes que les recettes.

Cela signifie que les choix de la direction précédente n'ont pas été judicieux?

Je crois que certains choix ont été faits sans vision globale. Peut-être que toutes les dépenses n'ont pas été estimées initialement. J'en insiste sur la notion de gouvernance car, pour moi, il y a un vrai sujet de copilotage des décisions dès leur origine, avec l'ensemble des équipes.

Certaines activités du GHSO sont-elles menacées?

Aujourd'hui, l'activité pro-

posée correspond aux besoins de la population en Centre-Alsace. Il faut donc réfléchir à quels moyens mettre en place pour faire fonctionner ces activités. J'ai l'intention de revoir les organisations, servir par service, pour mettre les bonnes personnes aux bons endroits avec la volonté d'être équitable entre les différents services. Il y a des activités à ajuster à la baisse mais également des activités à déployer.

Au regard du procès pour harcèlement moral contre l'ancien directeur Manuel Klein (la décision a été mise en délibéré au 6 février), la confiance est-elle à restaurer entre

la direction et le personnel?

Je ne connaissais pas l'ancienne direction et je ne ferai pas son procès. Je n'ai pas ressenti de climat de défiance entre la direction et les équipes médicales mais de la tension et un besoin d'échanger de manière respectueuse et simple. Je suis profondément attachée aux valeurs humaines et au respect de chacun. Je pense qu'à partir du moment où on défend ces valeurs, il n'y a pas de raison que ça ne fonctionne pas. J'ai une certaine capacité à fédérer les équipes et je pense que j'y parviendrai.

• Propos recueillis par Véronique Berkani et Florent Estivals

Zoom / Plus de 30 millions d'euros d'investissement malgré tout

Parmi les travaux déjà programmés par la précédente direction, la plupart sont maintenus, notamment grâce à l'assurance de leur financement.

C'est le cas de l'unité de chirurgie ambulatoire, qui va intégrer des locaux réaménagés, et de la création d'un hôpital de jour en oncologie. Les travaux sont en cours et se poursuivront jusqu'en 2027, pour un montant de 3,6 millions d'euros (MC).

Chantier attendu de longue date, la restructuration/extension des urgences (15,15 MC) devrait s'étaler entre 2026 et 2030.

Ces projets seront en grande partie financés par l'Agence régionale santé (ARS) Grand Est, à hauteur de 14 MC, et du Régime local d'assurance maladie Alsace



Les travaux de création d'un hôpital de jour en oncologie sont en cours. Photo Laurent Réa

Moselle, à hauteur de 4,2 MC.

Les investissements sécuritaires concerneront jusqu'à l'an prochain le remplace-

ment des ascenseurs, le renouvellement des appels malades et la rénovation du système de sécurité incendie, pour un montant global

Et aussi ► Le nouvel Ehpad d'Obernai et la pharmacie attendront

La situation financière délicate du GHSO a quand même des répercussions sur certains projets. Notamment celui du Nouvel Ehpad d'Obernai (NEO). «Aujourd'hui, nous n'avons pas les capacités de financer ce qui était envisagé (un investissement de 29 millions d'euros)», indique Agnès Schreiner. Le projet d'un nouvel Ehpad n'est toutefois pas remis en cause. «Les Berges de l'Ehpad (l'Ehpad actuel) est vieillissant. Il faudra retravailler le sujet à travers un projet certainement moins ambitieux, confie la directrice du GHSO. Les échanges avec les partenaires institutionnels se poursuivront en 2026. La soutenabilité financière du projet doit être travaillée avant d'envisager un calendrier.»

Par ailleurs, les travaux de restructuration et mise aux normes de la pharmacie interne (3 MC) sont reportés. «Nous devons mener un travail préalable pour rétablir les équilibres financiers avec l'objectif de lever un emprunt pour ce projet en 2026.»

de 3,4 MC. «Ce ne sont pas des investissements pailletés mais ils sont essentiels au bon fonctionnement des hôpitaux», souligne Agnès

Schreiner. «La rénovation de la toiture (étanchéité, végétalisation et installation de panneaux photovoltaïques), est également

mentionnée pour 1,35 MC, dont 850 000 € proviennent de la Préfecture, de l'ARS et de la Région Grand Est dans le cadre du programme Hôpital du Futur.

Le projet de nouvel Ifsi se poursuit

Le projet de construction d'un nouvel institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants (Ifsi-Ifas), engagé à l'automne 2024 (le concours de maîtrise d'œuvre est en cours), se poursuit quant à lui. Le nouveau bâtiment est attendu pour 2029 en face de l'Ehpad des maisons du Dr Oberkirch. Le montant de l'opération s'élève à 8,3 MC dont 6,7 MC proviennent de la Région Grand Est.

• F. E.